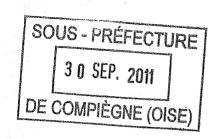
N 40/2011

DEPARTEMENT DE L'OISE ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE CANTON DE RIBECOURT COMMUNE DE CHIRY-OURSCAMP



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation: 13 septembre 2011
Date d'affichage: 13 septembre 2011
Nombre de Conseillers: 15
En exercice: 15
Présents: 10
Votants: 12

L'an deux mille onze, le vingt trois septembre à vingt heures, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence Monsieur Jean-Yves BONNARD, Maire.

Etaient présents: MMES BECU Annie, GARNIER Isabelle, LEFEVRE Mireille,

OSTER Angéla, PIZZAFERRI Brigitte, MM. BONNARD Jean-Yves, DE BRUYN Bertrand, GUENAFF Didier, LE BIGOT Louis, MICHALOWSKI Marc, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. HERANVAL Fabien par M. MICHALOWSKI Marc, M. ARNAUD Jacques par Mme GARNIER Isabelle

Absents: M HENRY Michaël, HENON Jean-Louis, DETHINNE Eric

Monsieur DE BRUYN Bertrand a été élu secrétaire.

OBJET: LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS, FIXATION DU TARIF

Monsieur le Maire propose de louer la salle des associations. Il demande au Conseil Municipal de fixer un tarif pour cette location et suggère la gratuité pour les associations de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE que cette location sera réservée aux habitants de la commune. Un règlement intérieur viendra compléter la présente délibération. L'utilisation de la salle sera interdite le soir et limitée à 40 personnes. Les tarifs seront les suivants :

½ journée : 50 € 1 journée : 100 € Caution : 500 €

La location de la salle sera gratuite pour les associations de la commune, moyennant une caution de 500 € pour une occupation à la journée. Pour les associations extérieures à la commune la demi-journée sera gratuite et la participation pour une journée sera de 100 € avec une caution de 500 €.

En outre, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à acheter de la vaisselle. Le tarif de location de la vaisselle sera fixé à l'annexe du règlement intérieur.

Le Maire Jean-Yves BONNARID